



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 40090

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la politique menée en faveur des personnes handicapées. Le Comité interministériel réuni à Matignon pour la première fois depuis sa création en 2009, le 25 septembre 2013 a confirmé quelques orientations qui vont dans le bon sens. En effet, l'accompagnement des élèves handicapés sera renforcé par la pérennisation de 28 000 auxiliaires de vie scolaire dès la rentrée 2014. Il a également annoncé la prise en charge intégrale des frais de transport des enfants vers les centres d'actions médico-sociales précoces et les centres médico-psycho-pédagogiques. En matière d'accessibilité des lieux publics, de nombreuses décisions ont été actées, issues pour la plupart du rapport des sénatrices Isabelle Debré et Claire-Lise Campion. Parmi elles, l'ouverture d'un chantier de concertation en vue de la révision des normes d'accessibilité. En effet, il est maintenant fort probable que les dispositions adoptées dans la loi 2005-102 ne seront pas atteintes dans les délais. Malgré une politique volontariste du Gouvernement en faveur des personnes handicapées, les associations oeuvrant en ce sens regrettent le manque de mesures en faveur de l'accès à l'emploi et concernant le niveau des pensions d'invalidité. Enfin, il souhaite que le Gouvernement améliore le principe d'accessibilité de tous les lieux publics en prenant en compte les spécificités architecturales de certaines constructions et lui demande comment il entend répondre à ses interrogations.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40090

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10748

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)